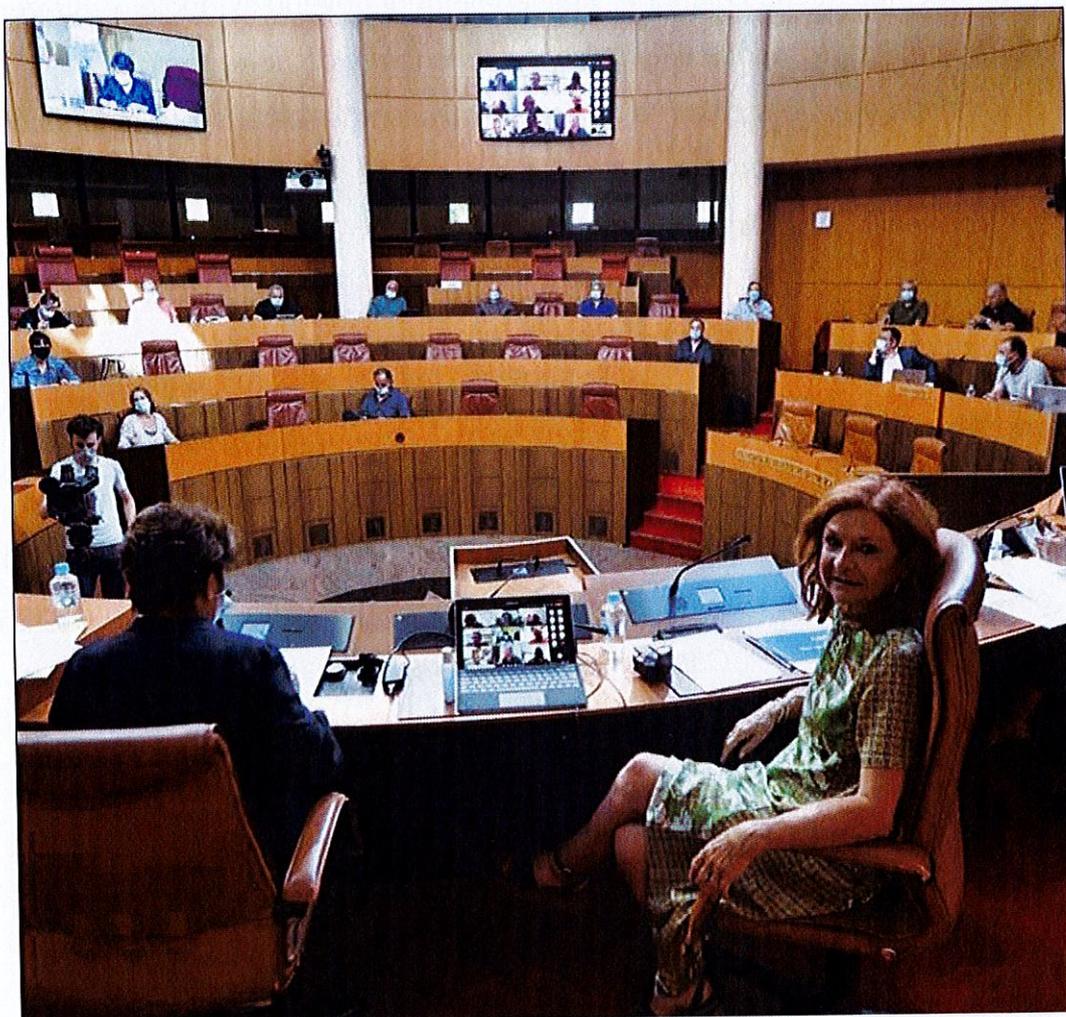


Corse infos

Le Cesec de Corse à l'heure du bilan et d'un nouvel élan

VÉRONIQUE EMMANUELLI



Marie-Jeanne Nicoli : « Nous devons réfléchir à la manière de faire exister notre île dans le monde qui se redessine et qui sera à construire avec notre culture, nos difficultés et nos ressources. » - EMILIE RAGUZ

Le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse, l'instance consultative de la Collectivité de Corse, était réuni hier en séance plénière. Une séquence qui possédait une dimension symbolique forte à plus d'un titre. Avec en plus des projections sur l'avenir

Au sein d'une instance, le passage du cap de mi-mandat est à la fois emblématique et intense. Sans doute parce que le moment fait advenir de nouvelles impulsions tout en signifiant qu'une part du travail a déjà été accomplie. Ainsi, c'est autour de ce scénario que s'est articulée la réunion en séance plénière du Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse (Cesec) qui s'est déroulée hier dans l'hémicycle de l'Assemblée à l'hôtel de région.

D'autant plus que le calendrier était également devenu symbole. *« Au-delà du fait que nous soyons exactement à mi-chemin de notre mandature, il s'agit de la première plénière après l'installation de la nouvelle Assemblée de Corse. Nous nous situons aussi à près d'un an de l'échéance présidentielle »*, souligne Marie-Jeanne Nicoli, présidente du Cesec de Corse.

Dans cette configuration, c'est le principe du bilan des trois années écoulées, et des marges de manœuvre qu'il génère, qui avait donc été arrêté. Les débats menés seront l'occasion, entre autres, de rappeler les 184 auditions de spécialistes des domaines étudiés, les 143 participations et rencontres à des événements ou des organismes extérieures ou encore les 280 avis rendus. *« Car, d'une part, nous sommes obligatoirement consultés sur des sujets tels que le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc), le budget, l'éducation, la culture et a lingua corsa. D'autre part, en tant que force de proposition, nous établissons des rapports sous la forme d'auto-saisine cette fois. C'est notre manière d'apporter notre pierre à l'édifice concernant des thématiques qui revêtent une importance majeure pour la société civile insulaire »*, explique la présidente.



Le respect des gestes barrières et de la distanciation physique était à l'ordre du jour de la séance. - EMILIE RAGUZ

Forces vives

Parmi les dossiers dont le Cese s'est emparé figurent les déplacements médicaux vers le Continent, la cherté de la vie, le développement du bilinguisme, « *la gestion vertueuse et pratique des déchets* », la crise du Covid, la relance économique, l'emploi et la fiscalité, la formation professionnelle. On parle de tout ce qui concerne l'île ou presque au Cese.

Les conseillers passeront aussi en revue les motions concernant, par exemple, l'attribution d'une prime Covid, la loi Molac relative aux langues

régionales, le vaccin « bien commun », ainsi que les séminaires organisés, les visites de terrain, les initiatives des neuf commissions qui structurent le Conseil ainsi que le rôle joué par celui-ci au sein de l'assemblée des Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux. À chaque étape, *« la pluralité des points de vue et la multiplicité des approches »*, qui finissent par converger vers des points d'équilibres, constituent la norme. La dynamique d'échange est représentative des tendances qui animent *« les différentes forces vives de l'île »*.

Le récit global de la première partie de la mandature est fixé. Il fait l'objet d'un document synthétique et pédagogique *« qui a vocation à être très largement diffusé notamment auprès de nos mandants, c'est-à-dire les associations, les organisations syndicales et autres structures qui ont désigné des représentants pour siéger au sein du Cesec. L'intérêt était de mettre en lumière notre volume d'activité, la diversité des thèmes abordés et de mieux faire connaître tous les mécanismes qui régissent notre fonctionnement »*, résume la présidente.

À mi-parcours, on resserre les liens avec la société civile, on souligne les performances et la réactivité d'une institution réputée pour mener une action discrète, tout en partageant une vision d'ensemble pour la suite. *« Cette photographie, qui s'assimile par certains aspects aussi à une auto-évaluation, servira à orienter notre méthode de travail et notre action pour les trois prochaines années »*, reprend-elle.

Précarité et solidarité

Et, c'est à très brève échéance que le Cesec a prévu d'ouvrir le second temps de la mandature. *« Nous tiendrons une autre séance plénière à la fin du mois de juillet »*, souligne Marie-Jeanne Nicoli. C'est certain, l'été qui s'inscrit dans le prolongement de la crise sanitaire, économique et social qu'elle a entraîné, sera studieux.

« Notre objectif est de rédiger et de finaliser d'ici fin septembre un document que nous intitulerons 'Cambia o Campa'. » De manière collégiale, il s'agit de penser « un avenir meilleur, plus écologique, plus social, plus solidaire, plus innovant. » L'île a les moyens de ses ambitions. « Compte tenu de la taille de notre population, nous avons à l'échelle de notre île la possibilité d'adopter aussi une démarche plus expérimentale qu'ailleurs tout en sachant que la solidarité et l'égalité restent nos priorités », commente-t-elle.

Depuis le Cesec, on envisage encore d'entamer « une réflexion de fond sur la précarité dans l'île » où le taux de pauvreté est plus élevé qu'en moyenne continentale. L'autonomie alimentaire, énergétique cadrera aussi les débats.

Ainsi se dessine, à force « de produire des idées et d'alimenter le débat public », une part de « la Corse de demain ». Dans le sens de l'intérêt général.

Corse infos

La forêt au cœur de la réflexion

V. E.



Jean-Jacques Gianni, qui siège dans la section de l'environnement et du cadre de vie, et qui est, par ailleurs maire d'Evisa, et président des communes forestières de Corse, a piloté l'étude présentée. - EMILIE RAGUZ

La forêt corse était également inscrite à l'ordre du jour de la séance d'hier. Et, elle donnera lieu à des interventions aussi nombreuses que passionnées ainsi qu'à un but à atteindre, « *la relance de la filière forêt/bois* » parce que « *la forêt corse mérite un sursaut à la hauteur de ses potentialités, un projet audacieux et innovant ainsi qu'un plan d'urgence ambitieux. Il s'agit d'une ressource essentielle, d'une filière d'emploi qui, en outre, joue un rôle essentiel s'agissant de l'aménagement du territoire* », rappelle Marie-Jeanne Nicoli.

Depuis le Cesec, on réagit par une série de propositions argumentées au constat d'un échec ou plutôt de « *l'effondrement de la filière* ». Dans la liste de maux que l'on espère bien guérir, on a répertorié, en vrac, une planification qui souffre d'un manque de synergie, une complexité administrative susceptible d'user la motivation et l'énergie des porteurs de projets. À cela viennent s'ajouter la difficulté d'accès à la ressource sylvestre, une capacité de bois d'œuvre largement sous-estimée, le morcellement du foncier et des biens aux limites très floues. « *Des secteurs d'activité peu porteurs, voire désorganisés* » représentent un sujet de préoccupation de plus.

L'analyse produite et l'avis rendu l'étaient par auto-saisine. La manière de voir émanait du groupe « Ruralité ».